

Analyse des couples photographiques

L'analyse des couples photographiques confirme la dynamique de fermeture du paysage. Elle met principalement en valeur deux phénomènes. Le développement de l'urbanisation et le développement de masses végétales, de manière plus ou moins ordonnée.

1. Développement de l'urbanisation

1) Couple photographique N°7 : Vue générale du petit Bourg de Villandry



Illustration 5 : vue générale du petit bourg de Villandry

Réalisation : Barbier - Gaillard

Le petit bourg de Villandry est situé sur le coteau, en rive gauche du Cher, proche de la zone de jonction entre Cher et Loire. La plaine alluviale est dans ce périmètre très large ainsi il est impossible d'obtenir une vue d'ensemble contenant la rivière. Cependant, nous avons trouvé intéressant de commenter ce couple photographique pour le phénomène qu'il décrit.

De manière assez claire, on observe une diminution de la visibilité du haut du coteau vers le petit bourg. La perte de visibilité de l'élément bâti majeur, l'Eglise, constitue l'exemple le plus marquant. Auparavant (sur la carte postale), le terrain d'où le cliché fut réalisé constituait un terrain agricole. Aujourd'hui, l'ensemble de l'espace a été artificialisé (cour et bâtiment scolaire, habitations). Nous avons dû, pour réaliser ce cliché nous positionner en hauteur, car le bâtiment scolaire (toit vert) que l'on aperçoit sur la photo bloquait totalement la vue vers l'Eglise. L'ensemble du quartier pavillonnaire qui s'est développé (datant des années 80-90) dans le périmètre alentour,

présente des bâtiments aux architectures monotones, typiques des zones périurbaines. En aucun cas, elles se fondent dans le paysage. De plus, on ne trouve aucune ressemblance avec l'architecture ligérienne.

Phénomène observé : Fermeture du paysage par le développement de l'urbanisation sur le coteau, terrains anciennement agricoles.

2) Couples photographiques N°4 et N°5 : Le Mont, Vouvray



Illustration 6 : le Mont, Vouvray

Réalisation : Barbier - Gaillard

Ces deux couples photographiques ont été réalisés au même endroit, il est possible de repérer sur les deux clichés la petite tourelle en haut du coteau (plus difficilement sur les photos de 2011). Il s'agit de terrains en pied de coteau, dans la commune de Vouvray. Les terrains sont situés à environ 700 mètres de la Loire, le long de la Cisse en rive droite.

La comparaison des clichés permet de décrire le même phénomène : le développement de l'urbanisation sur des terrains anciennement agricole. D'une part l'artificialisation du sol et le développement de bâtiment traduisent un changement dans la pratique et l'utilisation de l'espace. D'autre part, du fait de la densification du bâti, le paysage « aéré » n'est plus présent. En plus de cela, nous pouvons remarquer que les bâtiments nouveaux (dont la maison en construction que l'on voit sur les deux clichés) sont des maisons d'architecture moderne. Leurs typologies (toutes les nouvelles constructions présentaient des caractéristiques similaires) ne correspondent donc pas avec l'architecture ligérienne. Ce qui nuit à leur insertion dans le paysage.

Phénomène observé : Développement de l'urbanisation sur des terrains anciennement agricoles.

3) Couple photographique N°6 : Vue d'ensemble du bourg de Vouvray



Illustration 7 : bourg de Vouvray

Réalisation : Barbier - Gaillard

Pour réaliser ce cliché, nous nous sommes positionnés sur la digue séparant la Cisse (et du même fait la Loire) et sa plaine inondable du bourg de Vouvray. Lorsque la carte postale a été réalisée, la digue n'existait probablement pas, ou tout du moins elle n'était pas aussi imposante. La plaine alluviale formait une continuité, de la Loire jusqu'au bourg. Les terrains étaient d'ailleurs utilisés à des fins agricoles en période sèche. Le reste du temps, il s'agissait de terrains inondés de manière périodique, chaque année. Avec le développement de l'urbanisation, la commune a cherché à se protéger de manière plus sûre et surtout afin de gagner des terrains constructibles. Maintenant, la digue forme une réelle séparation. La séparation est telle que la commune a laissé se développer le long de la digue une rangée de peupliers, suffisamment dense pour obstruer la visibilité. De l'autre côté de la digue, on retrouve un supermarché, puis rapidement des habitations. Côté plaine, le terrain est maintenu en prairie mais ne paraît pas avoir de fonction particulière.

Phénomènes observés : Les effets de l'urbanisation comme priorité de développement. Séparation entre l'homme et le fleuve.

A la suite de l'observation de ces trois couples photographiques présentant tous le même phénomène : le développement de l'urbanisation. Nous pouvons ajouter un second constat : Les terrains nouvellement urbanisés l'ont tous été sur des terrains anciennement destinés à l'activité agricole.

De plus, on peut observer (couple photographique N°6) que l'amélioration de la protection contre les inondations facilite l'étalement de la zone urbanisée. Repoussant l'activité agricole de l'autre côté de la digue, en zone inondable.

2. Développement de masses végétales sur les berges et îles de la Loire

1) Couples photographiques N°1 ; Panorama, Viaduc du Chemin de fer, Montlouis-sur-Loire

Panorama, Viaduc du Chemin de fer, Montlouis-sur-Loire, entre 1900 et 1914



Illustration 8 : Viaduc du chemin de fer à Montlouis-sur-Loire

Réalisation : Barbier - Gaillard

Panorama, Viaduc du Chemin de fer, Montlouis-sur-Loire, 2011



Cette photographie a été prise à partir du sentier pédestre *Le chemin de Bellevue*, rive gauche de la Loire, dans la commune de Montlouis-sur-Loire. Ce chemin est indiqué aux promeneurs et touristes souhaitant profiter d'un panorama sur la Loire et l'ensemble de la vallée. Nous avons constaté que le chemin actuel ne correspond pas exactement à celui pré-existant. Cependant nous sommes parvenus à une prise de vue quasi similaire.

Tout du long du *chemin de Bellevue*, les percées visuelles sur la vallée de la Loire se font rares. Ceci est principalement dû à deux phénomènes :

- Premièrement, le développement de barrières végétales tout du long du parcours, suffisamment dense pour obstruer la vue ;
- Deuxièmement (et ceci est lié avec le premier constat), nous avons pu constater que des habitations, inexistantes auparavant, se sont développées sur les coteaux. Les habitants, pour se protéger des regards, ont volontairement participé au développement de haies. La vue panoramique sur la vallée de la Loire est devenue « privée ».

Ces deux phénomènes sont observables en comparant les deux clichés. Nous pouvons également constater l'impact du développement des masses végétales sur les îles de la Loire. En effet, on remarque (côté droit de la photo) que l'île bloque une partie de la vue sur le pont, que l'on ne voit plus que partiellement.

Phénomènes observés : Perte de visibilité panoramique sur la vallée. Développement de masse végétale sur les coteaux et sur les îles de Loire.

2) Couples photographiques N°8 et N°9 : Entrées de ville, commune de St. Etienne-de-Chigny



Entrée de ville côté Est, St Etienne de Chigny, entre 1900 et 1914

Illustration 9 : entrée de ville de Saint-Etienne-de-Chigny

Réalisation : Barbier - Gaillard



Entrée de ville côté Est, St Etienne de Chigny, 2011

St.Etienne-de-Chigny est une petite commune, développée en pied de coteau, le long de la rive droite de la Loire. Nous avons pu recueillir deux clichés représentant les entrées de villes Ouest et Est. Grâce à deux bâtiments, facilement reconnaissables, nous avons pu réaliser ces photos. Le long de la route départementale (RD-952, entre Amboise et Angers), les nouvelles maisons construites (peu nombreuses) restent fidèles à l'architecture ligérienne. Hormis l'élargissement de la route, dû au développement de la voiture (cette route était avant l'arrivée de l'autoroute un axe majeur), on ne perçoit que peu de changements. Cependant, en ce qui concerne les percées visuelles sur la Loire (située à quelques mètres seulement, la route est sur la digue protectrice contre les inondations ; la levée de la Loire), on remarque une forte réduction de celles-ci. Sur les deux photos que nous avons prises, on peut voir la présence d'une rangée d'arbres, développée tout du long de la route. Celle-ci bloque totalement la visibilité vers le fleuve et en empêche l'accès. Les seules percées correspondent aux emplacements laissés libres pour le stationnement de véhicule. On peut aussi comprendre que le pouvoir séparateur de la digue à été renforcé. En effet, sur la première photo (côté est), on s'aperçoit que les escaliers servant d'entrée principale pour la maison n'existe plus (l'entrée principale est maintenant située en dessous de la chaussée). Ceci n'est pas anodin. La maison, malgré son positionnement n'ai plus aujourd'hui sous la menace d'inondation. Le propriétaire a donc considéré comme inutile de conserver cette entrée en hauteur. Ceci traduit un changement de perception des risques provenant du fleuve et surtout une manière différente de vivre avec le fleuve. Aujourd'hui, les habitants ne côtoient plus la Loire, c'est la route qui a pris le plus d'importance. En passant le long de la départementale, on oublierait presque que le fleuve est à quelques mètres seulement et que fut un temps, les habitants se considéraient comme riverains.

Entrée de ville, côté Ouest, St Etienne de Chigny,
entre 1900 et 1914



Entrée de ville, côté Ouest, St Etienne de Chigny,
2011



Illustration 10 : entrée de ville
Ouest de Saint-Etienne-de-
Chigny

Réalisation : Barbier -
Gaillard

Phénomènes observés : Développement d'une rangée d'arbre le long de la route.
Renforcement du pouvoir séparateur de la digue.

3) Couple Photographique N°10 : Entrée de ville côté Est, Luynes

Entrée de ville côté Est, le port de Luynes, entre 1900 et 1914



Entrée de ville, le port de Luynes, 2011



Illustration 11 : Le port de
Luynes

Réalisation : Barbier -
Gaillard

De nouveau, le couple photographique représente une entrée de ville. Il s'agit d'ailleurs de la même route départementale RD-952, puisque la commune de Luynes se situe également en rive droite de la Loire. On observe de manière similaire à la commune de St.Etienne-de-Chigny, un élargissement de la route, ainsi qu'un renforcement de la

digue sur laquelle elle se trouve. Cependant l'impression visuelle est d'autant plus marquante. En effet, sur la carte postale on remarque que la Loire est en période de crue, elle est donc très proche de la route. De plus, la photographie offre une vue très lointaine donnant l'impression de grande étendue. A l'inverse sur la photo que nous avons prise, il est impossible de percevoir le fleuve. La période (mois d'avril), pourrait justifier cela. Cependant en pratiquant le périmètre et en observant plus en détails la photo, on remarque qu'il serait impossible d'obtenir un tel cliché. D'une part, l'élargissement de la digue et sa surélévation ne permettent pas une vision vers le lointain (les panneaux de circulations participent également à bloquer la vue). Mais également (ce qui se voit moins sur la photo) le développement de boisement de l'autre côté de la digue (côté fleuve) ne permettrait pas une telle expansion de l'inondation. Bien qu'inondé, on peut deviner que la végétation sur la plaine alluviale était beaucoup moins conséquente. Il est même fortement possible qu'il s'agissait de terrains cultivés en période sèche. A ce jour, les berges de Loire sont totalement inaccessibles (nous en avons fait l'expérience). Il s'agit là d'un changement total de la pratique, puisque l'entrée de la commune de Luynes constituait auparavant un port. Clairement, Luynes préfère maintenant se développer vers les coteaux (et sur les plateaux où l'on trouve des zones pavillonnaires récentes) que vers le fleuve.

Phénomènes observés : Renforcement du pouvoir séparateur de la digue. Disparition des pratiques fluviales et des terres agricoles dans la plaine. Perte de visibilité vers le lointain.

4) Couple photographique N°2 : Entrée de ville, commune de Montlouis-sur-Loire

Entrée de ville côté Ouest, Montlouis-sur-Loire, entre 1900 et 1914



Entrée de ville côté Ouest, Montlouis-sur-Loire, 2011



Illustration 12 : entrée de ville Ouest de Montlouis-sur-Loire

Réalisation : Barbier - Gaillard

On observe ici exactement le même phénomène que pour le couple photographique précédent. La prise de vue est située au niveau de l'entrée de ville de Montlouis-sur-Loire, rive gauche, plusieurs kilomètres en amont de la commune de Luynes. Nous observons à la fois, une obstruction de la visibilité vers le fleuve par une rangée d'arbres dense. Egalement, une perte de l'accessibilité vers la Loire. Lors de la réalisation de cette photo, nous avons pu nous rendre compte que des travaux sont actuellement en cours de réalisation. Ils consistent en l'abattage d'arbres et la création d'un chemin piéton descendant vers le fleuve. Ceci est la preuve qu'une prise de conscience des effets négatifs d'une telle fermeture.

Phénomènes observés : perte de la visibilité et de l'accessibilité vers la Loire, du fait du développement de masses végétales. Travaux permettant la création d'une nouvelle percée visuelle sur la Loire.

5) Couple photographique N°3 : Bord de Loire rive droite au niveau de l'embouchure de la Cisse



Bord de Loire, rive droite au niveau de l'embouchure de la Cisse, Vouvray, entre 1900 et 1914

Bord de Loire, rive droite au niveau de l'embouchure de la Cisse, Vouvray, 2011



Illustration 13 :
Embouchure de la Cisse à Vouvray

Réalisation : Barbier - Gaillard

Cette photo a été prise de nouveau en rive droite de la Loire le long de la départementale mais dans ce cas, en dehors de zones d'habitation. Nous sommes dans la commune de Vouvray, à proximité du château de Montcontour, précisément au niveau de l'embouchure de la Cisse (petit affluent de la Loire). Ici la digue n'a pratiquement pas été modifiée. Seule la végétation fait office de barrière visuelle. La différence de perception est assez marquante, puisque l'on ne voit presque plus la Loire. Alors que sur la carte postale, elle constitue l'élément majeur. En tout cas, on ne perçoit plus la jonction de la Cisse avec la Loire. Le plan visuel ne présente donc plus d'intérêt particulier. D'ailleurs, le chemin qui permettait de pratiquer les berges n'existe plus. Il

est même plutôt dangereux de marcher le long de cette route très passante. De sa voiture, l'automobiliste ne voit pas la Loire. Une fois encore, le fleuve n'est ni mis en valeur par des percées visuelles ni considéré dans la pratique de l'espace.

Phénomène observé : développement de masses végétales obstruant la vue. Perte de l'accessibilité à la Loire.

L'observation de la dynamique de fermeture du paysage par réalisation de couples photographiques confirme l'existence du phénomène sur le terrain d'étude. De plus il permet de mettre en évidence que les deux phénomènes majeurs sont le développement de l'urbanisation et le développement de masse végétale provoquant une obstruction de la visibilité.

Nos observations sur le terrain ainsi que des rencontres avec des habitants nous ont également permis d'obtenir des éléments d'explication. Il apparaît que la diminution des surfaces agricoles sur le territoire est liée avec les deux phénomènes observés. En effet, les terrains ne comportant plus cette activité paraissent être rapidement urbanisés, lorsqu'il s'agit de terrain constructible. Les seuls terrains, délaissés par l'agriculture mais restés sans urbanisation sont inclus en majeure partie dans la zone inondable. Il est difficile d'estimer de manière exacte l'ampleur du phénomène mis en valeur car les couples photographiques ne permettent pas de retracer l'évolution de l'occupation des sols dans le temps, mais seulement de faire un constat de la situation observée. Nous tenterons donc de montrer et d'estimer l'influence de la déprise agricole dans la dynamique de fermeture du paysage par l'analyse cartographique.